

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DE MAURICE ANTANANARIVO

No. 118/2024 (ME/11/15-2)

L'Ambassade de la République de Maurice présente ses compliments au Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar et aux Missions Diplomatiques accréditées auprès de la République de Maurice et a l'honneur de leur faire parvenir, sous couvert de cette Note aux fins d'une large diffusion, des notifications émanant des autorités de la République de Maurice et en invitant ceux qui sont intéressés à soumettre leurs propositions. Les détails des notifications sont transmis en annexes.

L'Ambassade de la République de Maurice saurait gré au Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar et aux Missions Diplomatiques accréditées auprès de la République de Maurice de bien vouloir transmettre aux autorités compétentes lesdites notifications.

L'Ambassade de la République de Maurice remercie le Ministère des Affaires étrangères de Republique de la République de Madagascar et les Missions Diplomatiques accréditées auprès de la République de Maurice et saisit cette occasion pour leur renouveler les assurances de sa haute considération.

Antananarivo, 23 août 2024

Ministère des Affaires étrangères de la République de Madagascar
Missions Diplomatiques accréditées auprès de la République de Maurice

Antananarivo